

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 09 JUILLET 2020**

Délibération
n° 2020.07.102

**Election du 1er vice-
président Michel
ANDRIEUX**

LE NEUF JUILLET DEUX MILLE VINGT à 15h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **03 juillet 2020**

Secrétaire de séance : Sabrina AFGOUN

Membres présents :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Serge DAVID, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, Corinne DUROUEIX, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Hervé GUICHET, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Gérard ROY, Valérie SCHERMANN, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA,

Ont donné pouvoir :

Jean-François DAURE à Jacky BONNET, Martine RIGONDEAUD à Hassane ZIAT

Excusé(s) :

Jean-François DAURE, Martine RIGONDEAUD

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 JUILLET 2020

**DELIBERATION
N° 2020.07.102**

Rapporteur : **Monsieur BONNEFONT**

ELECTION DU 1ER VICE-PRESIDENT MICHEL ANDRIEUX

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 5211-2 et L 5211-10,

Vu le procès-verbal d'élection annexé à la présente délibération,

Vu la délibération n°100 du 9 juillet 2020, autorisant le recours au vote électronique,

Par délibération n°101 du 9 juillet 2020, le conseil communautaire a fixé à 15 le nombre de vice-présidents, à 13 le nombre de conseillers membres du bureau.

Leur élection se déroule au scrutin secret uninominal à la majorité absolue aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour (art L 2122-7 du code général des collectivités territoriales).

En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Il est rappelé que la composition du bureau communautaire n'est pas soumise à la règle de la parité.

Monsieur le Président présente la candidature de M. Michel ANDRIEUX. Il est procédé au vote au scrutin secret.

Après dépouillement, au premier tour, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 72

Nombre de bulletins blancs : 12

Nombre d'abstention : 12

Suffrages exprimés : 48

- M. Michel ANDRIEUX a obtenu 48 voix.

M. Michel ANDRIEUX, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu vice-président.

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

16 juillet 2020

Affiché le :

17 juillet 2020